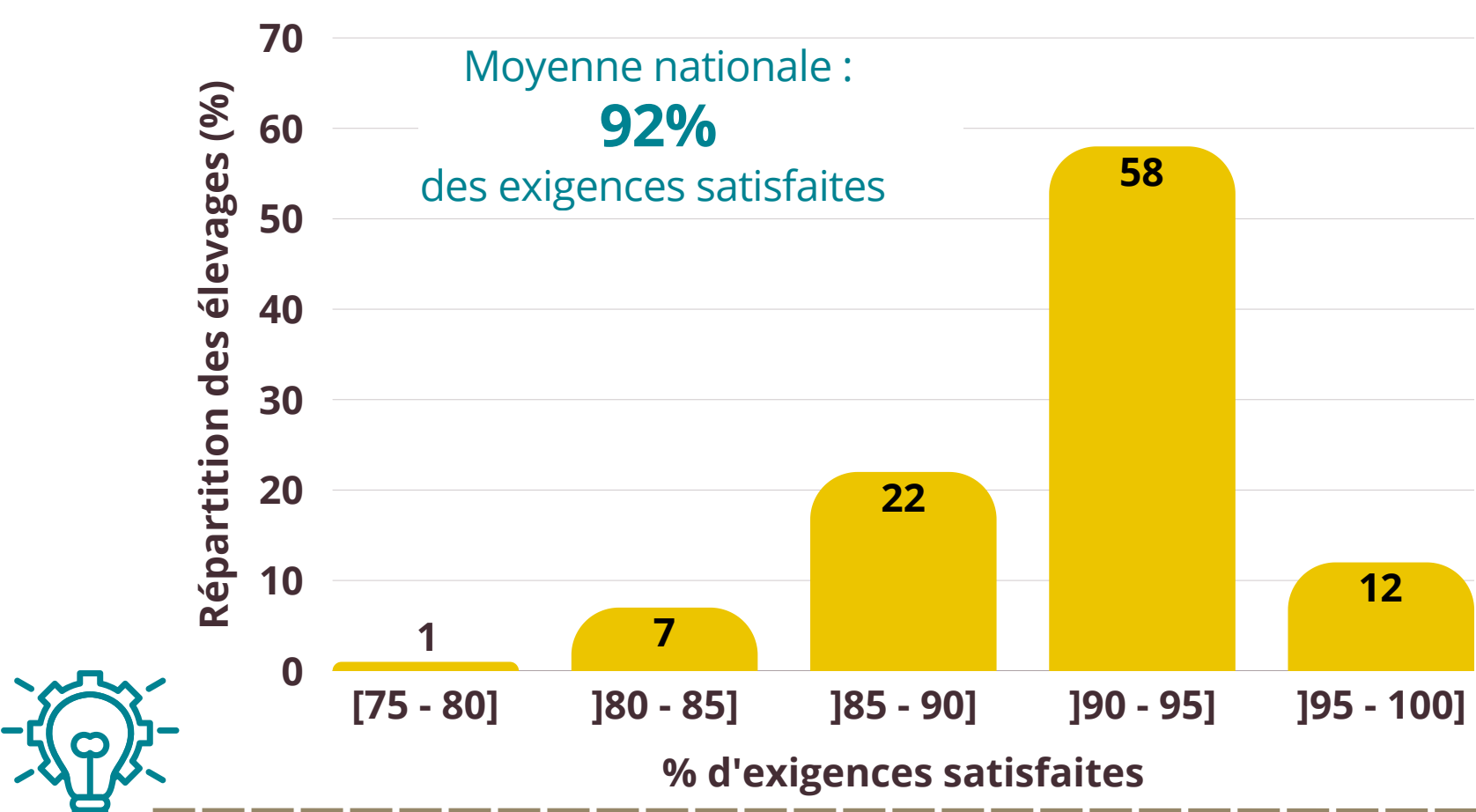


ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION ET LE DEPLOIEMENT DE LA CHARTE INTERPROFESSIONNELLE DE BONNES PRATIQUES EN ELEVAGES CUNICOLES



PROJET TERMINE - FICHE N°6 - OCTOBRE 2025

Répartition des élevages audités selon leur degré d'atteinte des exigences de la Charte



En 2021, l'ensemble de la filière cunicole s'est engagée dans la construction et le déploiement d'une Charte de bonnes pratiques constituant un socle commun pour l'élevage de lapins en France. Cette démarche collective, portée par le CLIPP et accompagnée par l'ITAVI, vise à fédérer les acteurs autour de repères partagés, à valoriser les pratiques professionnelles et à accompagner les évolutions des systèmes d'élevage dans une logique d'amélioration continue. Elle a pour ambition d'apporter des garanties sur le respect des règles de biosécurité et du bien-être animal, tout en renforçant la transparence vis-à-vis des citoyens et la confiance dans la filière.

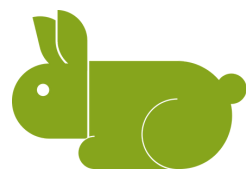


Ce qu'il faut retenir

- La Charte **formalise les exigences de la filière** en couvrant **116 questions de biosécurité** et **34 questions relatives au bien-être** des lapins.
- Son **déploiement terrain s'appuie** sur l'outil de progrès EVALAP (*application smartphone gratuite*).
- Cette Charte est **complémentaire des actions** de formation menées par la filière et vise à **accompagner individuellement les éleveurs** dans l'évolution de leurs pratiques.
- Mi 2025, **84% des 330 évaluations réalisées étaient conformes** aux exigences de la Charte.
- La moyenne nationale des notes est **très bonne : 92% des exigences satisfaites chez les éleveurs conformes** (81% en BEA et 92 % en Biosécurité).
- Parmi les élevages non-conformes en 1ère visite, 21% ont été **ré-audités dans un délai de 1 à 6 mois et ont obtenu un statut conforme** avec une note >80%



FILIERE
Cunicole



PROJET
EvaLap 2021 - 2023



PARTENARIAT
CLIPP (Pilote), ITAVI, groupements, sélectionneurs, abattoirs



FINANCEUR
FranceAgriMer, CLIPP



Objectifs du projet

- Définir les exigences communes de la filière, constituant le socle de référence de l'élevage cunicole en France et développer un outil d'évaluation opérationnel
- Déployer la charte sur le terrain pour permettre aux éleveurs de situer leur élevage au regard de ces exigences et identifier les axes de progrès en matière de prévention sanitaire et de bien-être animal

Pour aller plus loin

- VIDEO** | [Présentation de la charte et l'outil en vidéo \(1min30\)](#)
- REFERENTIEL** | [Le guide d'audit EVALAP](#)
- ARTICLE** | [Présentation de l'outil EVALAP, bilan du déploiement et des enseignements](#)
- DIAPORAMA** | [Charte interprofessionnelle de bonnes pratiques en élevage cunicole](#)
- Contact :**
Amélie CHASTAGNER
06 78 83 08 20
chastagner@itavi.asso.fr